

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/1.09/S/2025-2026 RELATIF AUX SERVICES DE GARDIENNAGE À L'OBUHA

Date de publication : le 31/12/2025

Date d'ouverture des offres : le 19/01/2026

Art. 1. Objet

L'Office Burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (OBUHA) invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour le service de gardiennage. Il s'agit de :

- Gardiennage des bâtiments de Gitega (siège de l'OBUHA, stock sis dans les enceintes de l'OTRACO et l'antenne provinciale) ;
- Gardiennage des bâtiments sis en mairie de Bujumbura (Bureaux de liaison de Jabe, Ngagara, Laboratoire des bâtiments, Quartier OUA, STEP BUTERERE, Gare Routière, et Ex ECOSAT à Musaga)

Art. 2. Autorité contractante et source de financement

L'autorité contractante est l'Office Burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (OBUHA).

Le financement provient du Budget Général de l'Etat, Exercice 2025-2026.

Art. 3. Spécification du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini par la loi n° 1/04 du 29 Janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi. Le marché est constitué de deux lots comme déjà communiqué dans l'article premier.

Art. 4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales (qu'elles participent à titre individuel et ou en groupement) et possédant les conditions juridiques, techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 de la loi n° 1/04 du 29 Janvier 2018 Code des Marchés Publics.

Art.5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30, heure locale à l'adresse ci-après : Bureau de liaison de l'OBUHA, Commune Urbaine de MUKAZA, Quartier JABE, Avenue de l'Imprimerie, ex SETEMU.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille BIF (50 000 BIF) sur le compte N° CC 10003 ouvert dans les livres de la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de sous compte de transit des recettes non fiscales.

Art.6. Présentation de l'offre

Les documents constitutifs de l'offre seront présentés dans deux enveloppes distinctes contenues dans une grande enveloppe : la première enveloppe contiendra l'offre technique et comprendra les éléments suivants :

Au niveau Administratif

- ✚ La caution bancaire selon le modèle en annexe de 1.050.000 BIF ;
- ✚ L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en cours de validité ;
- ✚ La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
- ✚ Le Certificat d'Immatriculation fiscale (NIF) ;
- ✚ L'adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
- ✚ L'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS et en cours de validité ;
- ✚ L'acte d'engagement du soumissionnaire à exécuter correctement le marché
- ✚ Les statuts de la société (personne morale) ;
- ✚ Le registre de commerce en copie ;
- ✚ L'habilitation du Signataire à engager le Soumissionnaire ;
- ✚ L'attestation de non faillite en cours de validité

La deuxième enveloppe contiendra l'offre financière et renfermera les éléments ci-après :

- ✚ L'acte de soumission ;
- ✚ Le bordereau des prix Unitaires ;
- ✚ Délais d'exécution.

NB. L'absence ou la non-conformité de l'un de ces éléments entraînera le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics

Ces enveloppes porteront les mentions « **Offre technique** » et « **Offre financière** », les deux enveloppes seront glissées dans une troisième enveloppe, sans aucun signe distinctif, portant clairement les mentions « **DAO N° DNCMP/...../1.09.... /S /2025-2026 : OFFRE POUR LES SERVICES DE GARDIENNAGE A L'OBUHA,** ». Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

1. Langue et nombre d'exemplaires

Les offres sous pli fermé rédigées en français seront signées et cachetées par les soumissionnaires et seront établies en cinq exemplaires dont l'original et quatre copies. L'original doit porter la mention « **Original** » et les copies la mention « **Copies** ». En cas de divergence entre l'original et les copies, seul l'original fera foi.

2. Mode d'expression des prix

Le montant total de l'offre sera exprimé en francs burundais, en chiffres et en lettres. En cas de discordance, le montant en lettre fera foi. Les prix indiqués sont TVA Comprise. Le prix est ferme, non révisable et non actualisable. Il engage le soumissionnaire pendant toute la durée d'exécution du marché. Les prix sont exprimés en monnaie nationale (le franc burundais).

Art .7. Garantie de soumission

La garantie de soumission pour chaque lot est fixée à : 1 050.000 BIF

Art.8. Caution de bonne exécution

Une garantie de bonne exécution du marché de 10% du montant du marché total sera libérée par l'attributaire du marché dans un délai ne dépassant pas 10 jours calendriers qui suivent la notification du marché. Elle sera adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Office Burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (OBUHA).

Art.9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jour calendaire à compter de la date d'ouverture des plis.

Art.10 : Date limite de dépôt des offres

Les offres sous pli fermé doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **19/11/2025** à 9 heures 00. L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 9h30 dans l'une des salles du Bureau de liaison de l'OBUHA, Commune Urbaine de MUKAZA, Quartier JABE, Avenue de l'Imprimerie, ex SETEMU. Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

Art.11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 19.../.../2025 à 9h30 dans l'une des salles Bureau de liaison de l'OBuha, Commune Urbaine de MUKAZA, Quartier JABE, Avenue de l'Imprimerie, ex SETEMU, en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, ou de leurs représentants, et d'un représentant de la Direction Nationale de contrôle des Marchés Publics (DNCMP) à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Bureau de liaison de l'OBuha, Commune Urbaine de MUKAZA, Quartier JABE, Avenue de l'Imprimerie, ex SETEMU I.

Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Art 12. ANALYSE DES OFFRES

Une commission technique d'analyse des offres sera mise sur pied par le maître de l'ouvrage. L'évaluation des offres sera effectuée à partir du jour de l'ouverture des offres. L'absence d'un des documents exigés pour l'offre technique entraîne l'exclusion du soumissionnaire.

Art 13. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement conforme et financièrement moins disant.

Art 14. DELAIS DE LIVRAISON

Le délai du contrat est d'une année.

Art 15. REGLEMENT DES LITIGES

Tout litige du fait de l'exécution du présent marché sera tranché conformément au Code des Marchés Publics.

Fait à Gitega, le 26/12/2025

Le Commissaire Général et Personne Responsable des Marchés Publics de l'OBuha

